



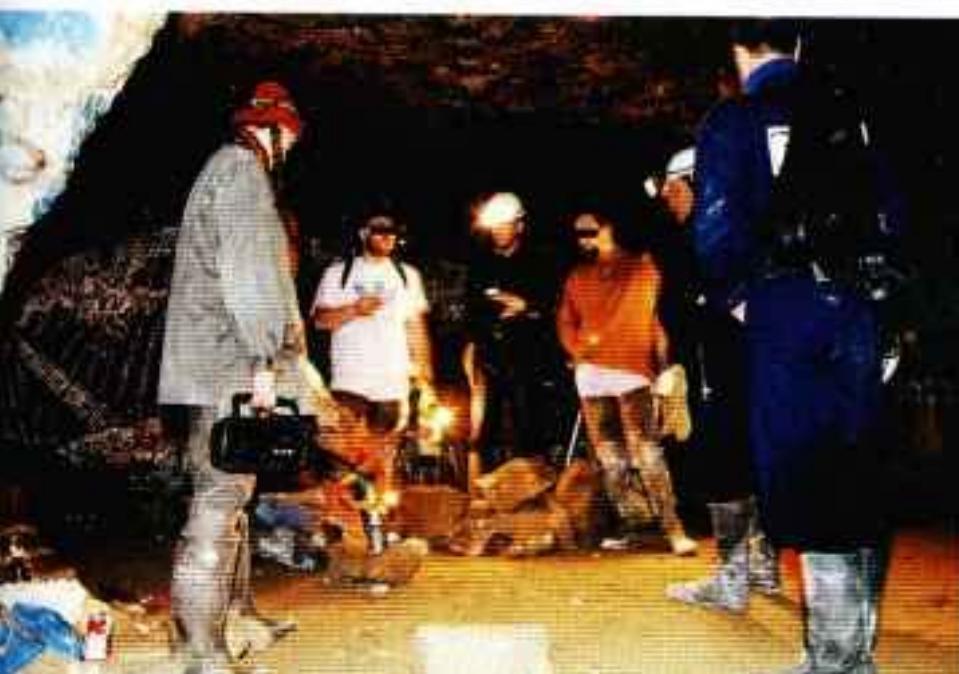
DANS LES DÉDALES DE SOUTERRAINS, D'INCROYABLES FRESQUES RACONTENT LES DÉMONS QUI HABITENT CET ENFER

sifs, prévient Saratte, nous jouons plutôt la carte de la prévention. Et du coup, les rapports que l'on entretient avec les « gens du dessous » sont assez ambigus. Ils ne sont plus surpris de nous voir, ils nous attendent même parfois... « De dédales en dédales, se déplaçant dans le labyrinthe de galeries comme si elle y avait toujours vécu, l'équipe de police arrive dans un lieu baptisé "Galerie

des promotions". Aux murs, fresques et tags se chevauchent, comme autant de souvenirs de baptêmes de « promotions ». Année après année, les noms de Mimie Mathy, Nicole Garcia ou Charlotte de Turckheim seraient apparus dans cette fameuse salle... Plus loin, après avoir rampé sur une cinquantaine de mètres, nous faisons une pause au cours de laquelle le commandant évoque quelques-

unes des innombrables rencontres effectuées sous terre. « Un jour, des gars ont jailli, nous ont attrapé par le col et ont crié « Police ». Ils n'avaient pas réalisé que nous portions un uniforme et une arme à la ceinture. » Souriant, il explique ensuite, carnet vert de contravention à la main, que son équipe ne verbalise que très rarement. Le plus souvent, ce sont les mêmes habitués qu'ils croisent, oiseaux de nuit qui descendent pour faire la fête, discuter autour de lampes à acétylène ou méditer allongés dans des hamacs, loin du bruit de la cité. Eux connaissent parfaitement les catacombes et font en sorte de protéger leur territoire des inconscients capables de descendre à 10 dans les labyrinthes avec un seul briquet pour tout éclairage. « Ceux-là, on verbalise, pour qu'ils comprennent bien leur inconscience. Les autres, on les connaît, on sait qui ils sont, et ils nous informent en cas d'intrusions. C'est un peu notre « réseau » dans le réseau, quoi... » Ainsi, si un jour l'envie de catacombes vous dérange, sachez que la police saura tout de suite où vous trouver. Et qu'un PV, même par 10 mètres sous terre, ça reste un PV ! ■

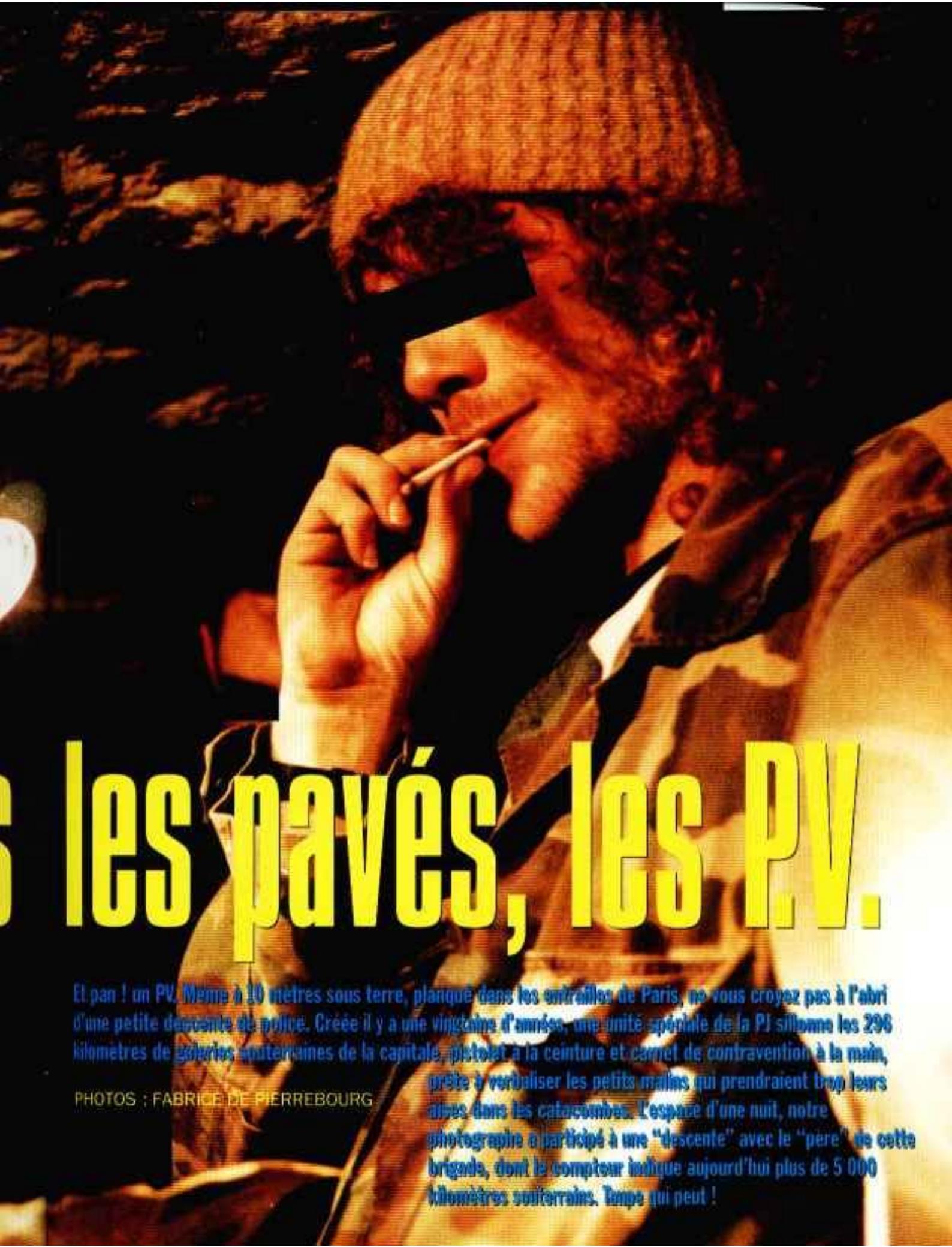
PAR AGATHE MAYER





Sous

ER
RY
AT
PE



Les pavés, les PV.

Et pan ! un PV. Même à 10 mètres sous terre, planqué dans les entrailles de Paris, ne vous croyez pas à l'abri d'une petite descente de police. Crée il y a une vingtaine d'années, une unité spéciale de la PJ sillonne les 296 kilomètres de galeries souterraines de la capitale, pistolet à la ceinture et carnet de contravention à la main,

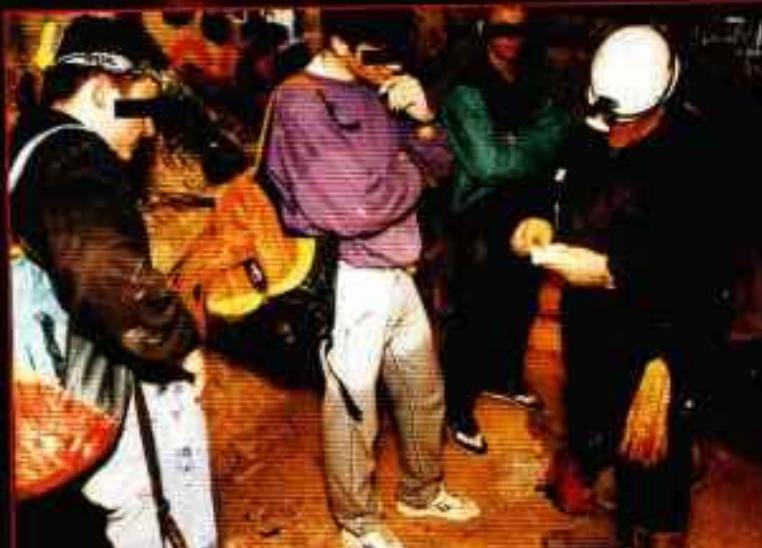
prête à verbaliser les petits malins qui prendraient trop leurs aises dans les catacombes. L'espace d'une nuit, notre photographe a participé à une "descente" avec le "père" de cette brigade, dont le compteur indique aujourd'hui plus de 5 000 kilomètres souterrains. Temps qui peut !

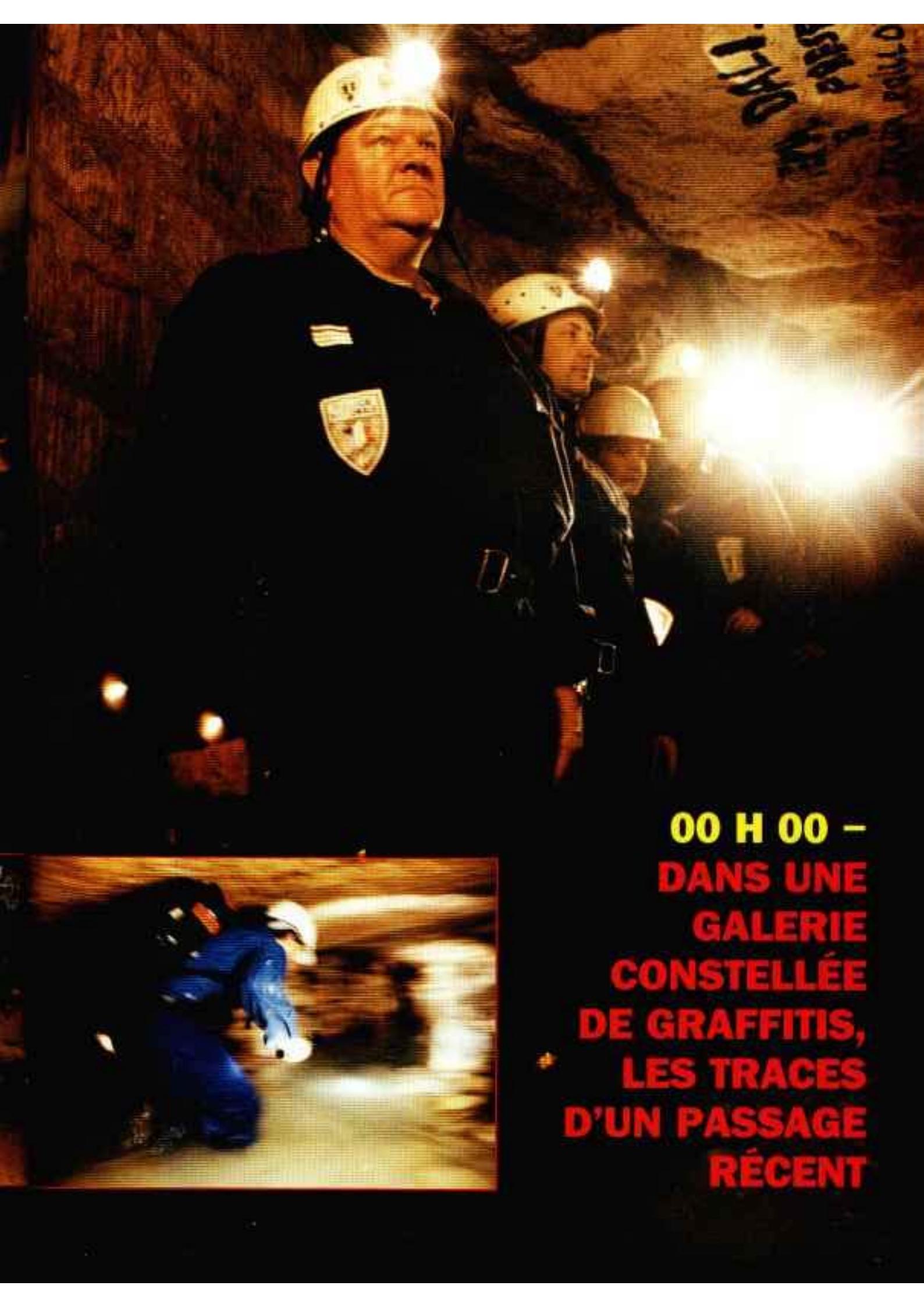
PHOTOS : FABRICE DE PIERREBOURG

22 H 30 - ENTRÉE DES ÉGOUTS - DÉBUT DE MISSION



De l'aveu du commandant, le "carnet à souches" fonctionne rarement, au profit d'un carnet d'adresses sur lequel sont notés les noms et adresses des interpellés. Une façon plus conviviale de leur rappeler le texte de loi interdisant la visite des sous-sols de Paris et les règles de sécurité minimales pour traîner dans les parages, en particulier à cause des couloirs inondés et des puits cachés.





**00 H 00 -
DANS UNE
GALERIE
CONSTELLÉE
DE GRAFFITIS,
LES TRACES
D'UN PASSAGE
RÉCENT**



Avant chaque expédition, l'équipe du commandant Saratte prépare minutieusement sur la carte du réseau de galeries la tournée à venir, localisant les "points chauds" à visiter en priorité.

Avec plus de 296 kilomètres de galeries et environ 388 accès théoriques, le labyrinthe des ténèbres qui forme le sous-sol de Paris fascine depuis bien des années les oiseaux de nuit qui en ont fait leur résidence secondaire. Égouts, catacombes, l'empire du dessous est ainsi le théâtre de réunions diverses et rituels en tous genres, et ce malgré un arrêté préfectoral du 2 novembre 1955 en interdisant l'accès. Le phénomène a même pris une telle ampleur dans les années 80 que les autorités ont décidé de créer ERIC (Equipe de Recherche et d'Intervention des Carières), une structure non permanente organisant de temps à autre des opérations de police destinées essentiellement "à réprimer la fréquentation clandestine", et intervenant occasionnellement pour des opérations de secours et de sauvetage. A sa tête, un truculent personnage : Jean-Claude Saratte, commandant de la 2^e division de police judiciaire. Sa première "descente" date de 1979, pour un vol de câbles téléphoniques, et il découvre alors cet univers particulier et envoutant communément

appelé "catacombes", et qui constitue en fait les carrières de Paris. La dénomination catacombes, elle, désigne l'ex-ossuaire municipal, qui peut être visité le jour place Denfert-Rochereau. Aujourd'hui, 20 ans après, pour la première fois immergé dans les sous-sols de la capitale, il éprouve toujours autant de plaisir à parcourir ces entrailles, même si c'est pour y coincer ceux

qui, comme lui finalement, y descendent par plaisir. La loi est la loi...

Habillés comme des spéléos, les membres de l'équipe de "Papa Saratte", comme le surnomment certains cataphiles, progressent dans d'étroites galeries. "Attention, ne nous montrez pas du doigt comme des policiers représentants."

